l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 53

4ème trimestre 2014

Le temps des vœux

dossier

Le Sénat

>>> édito

sommaire

DOSSIER : Le Sénat >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE : Symphonie des saisons dans nos villages autrefois >>> p. 4 et 5

ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES >>> p. 6 à 10

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSO INFOS >>> p. 10 et 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 11

ANIMATIONS >>> p. 12

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUÉ

Directeur de la publication : José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos : Mairie de Mercus, vie scolaire, vie socio-éducative et vie associative, habitants de la commune

Maquette, impression : IPS Imprimerie (09)

L'année 2015, à l'image de 2014, s'annonce comme une année difficile, ce qui compliquera considérablement la gestion financière de la commune.

Le contexte actuel dont la gravité pèse sur nos concitoyens impose aux maires qui restent leurs premiers interlocuteurs, d'être présents, disponibles, ouverts, imaginatifs et courageux.

Les territoires ruraux doivent être mieux considérés par nous et pour nous.

Devant un déferlement de règlements, de lois et de prescriptions diverses à l'encontre des communes, il ne fait aucun doute que ces dernières sont appelées à disparaître. C'est du moins ce que laissent supposer :

- l'étouffement financier, l'étude de la suppression des dotations versées aux communes et leur versement aux intercommunalités. Ces dernières pourront les redistribuer selon des critères qu'elles définiront ;
- la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement, mise en place dans le but d'en harmoniser la répartition entre les zones rurales et urbaines. (A ce titre il est bon de noter qu'en 2015 la commune de Mercus-Garrabet percevra 72 942 €, alors qu'en 2013 il lui avait été attribué la somme de 112 241 €) ;
- la mise en place obligatoire des nouveaux rythmes scolaires et autres services périscolaires financés par nos territoires. Je précise que suite à cette mesure, notre commune a dû supporter une charge supplémentaire de 60 000 € ;
- le transfert de compétences aux intercommunalités sans la liberté d'adhérer ou pas, sans laisser aux communes ce choix fondamental au bon fonctionnement.

Aujourd'hui, les collectivités sont tenues de participer au remboursement de la dette de notre pays, même si elles ne sont en rien responsables de cet endettement. De ce fait, les communes vont payer deux fois :

- une première fois en subissant les ponctions financières faites par l'Etat ;
- et une deuxième fois en supportant le désengagement de l'Etat, les obligeant à mettre en place des systèmes de substitution qui coûteront cher aux administrés. La suppression programmée en 2015, de l'aide technique apportée par la Direction Départementale des Territoires en matière d'urbanisme (Permis de construire, Certificats d'Urbanismes, études pour projets,...) et la refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en sont les preuves tangibles.

Malgré des perspectives d'avenir morose, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2015 et surtout une bonne santé.

Le Maire
José LORENZO

Le Sénat

Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement français selon le système du bicamérisme*. Il détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée Nationale. En vertu de l'article 24 de la Constitution de la Ve République, il est le représentant des collectivités territoriales et, avec l'Assemblée Nationale, des Français établis hors de France. Il siège au palais du Luxembourg.
Le Sénat compte 348 sénateurs depuis le renouvellement de 2011.

En tant que chambre du Parlement, le Sénat contrôle la politique du gouvernement. Il a moins de pouvoir en ce domaine que l'Assemblée Nationale où existent les procédures de vote de confiance, de motion de censure, et d'engagement de responsabilité du Gouvernement sur un texte. Le Premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. Concrètement cela signifie que la majorité du Sénat peut ne pas être en accord avec le gouvernement.
Le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale mais pas le Sénat.
Le Sénat se réunit en séance plénière les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Dans certains cas, notamment lors des discussions sur les lois de finances, il peut aussi décider de se réunir d'autres jours.

Les instances du Sénat

LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Le président dispose de prérogatives fixées par la Constitution. En cas de vacance de la Présidence de la République pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement constaté par le Conseil constitutionnel, les fonctions du président de la République (sauf l'organisation d'un référendum et la dissolution de l'Assemblée nationale), sont provisoirement exercées par le président du Sénat. Le président du Sénat doit être consulté par le président de la République lorsque ce dernier souhaite dissoudre l'Assemblée Nationale ou exercer des pouvoirs exceptionnels.
Le président du Sénat désigne trois des neuf membres du Conseil constitutionnel et une des trois personnalités qualifiées au Conseil Supérieur de la Magistrature (à égalité avec le président de la République et le président de l'Assemblée nationale). Le président du Sénat nomme également deux des membres de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, l'une des trois personnalités qualifiées de l'Autorité des marchés financiers et trois des membres du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

LE BUREAU DU SÉNAT

Le bureau du Sénat est composé de 26 membres : le président, 8 vice-présidents, 3 questeurs** et 14 secrétaires. Il est renouvelé tous les trois ans. Tous les groupes politiques y sont obligatoirement représentés. Le bureau a tous pouvoirs pour présider aux délibérations et organiser et diriger tous les services de cette assemblée
Les vice-présidents suppléent et représentent le Président en cas d'absence. Lorsque le Président du Sénat est appelé à exercer les fonctions de Président de la République, le Bureau désigne un des vice-présidents pour le remplacer provisoirement

GROUPES POLITIQUES

Les groupes se constituent ou se reconstituent à chaque renouvellement triennal du Sénat. Nul ne peut faire partie de plusieurs groupes ni être contraint de faire partie d'un groupe. Les sénateurs non-inscrits forment une réunion administrative qui élit un délégué pour la représenter et qui dispose de certains droits pour la répartition des sièges dans les commissions et au sein du Bureau du Sénat.

COMMISSIONS PERMANENTES

Il existe au plus huit commissions permanentes dans chaque assemblée. Elles sont principalement chargées de discuter et de voter les textes avant les séances plénières. Il est possible, à la demande du Gouvernement, de créer une commission spéciale, pour un texte précis. Une commission spéciale ou permanente peut convoquer toute personne dont elle estime l'audition nécessaire.
Outre les autres dispositions les concernant, les commissions permanentes assurent l'information du Sénat et mettent en œuvre, dans leur domaine de compétence, le contrôle de l'action du Gouvernement, l'évaluation des politiques publiques et le suivi de l'application des lois.

SÉNATEURS

Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral lui-même formé d'élus de cette circonscription : députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect.
Avec la réforme adoptée en juillet 2003, les sénateurs sont désormais élus par ce même collège pour un mandat de 6 ans. L'âge minimum d'éligibilité a, quant à lui, été abaissé de 35 à 24 ans par la loi n° 2011-410 du 14 avril 2011. Le renouvellement partiel du Sénat continue d'être triennal (tous les 3 ans), mais portera désormais chaque fois sur la moitié des sièges.
À compter du premier renouvellement du Sénat suivant le 31 mars 2017, le mandat de sénateur sera incompatible avec des fonctions exécutives locales (maires, présidents de Conseil régional ou de Conseil départemental...).

Sénateurs de l'Ariège sous la IIIème République, de 1876 à 1945 : Frédéric Arnaud , Jean-Baptiste Vigarosy, Charles-Louis de Laborde, Clément Anglade, Paul Frezoul, Jacques Bordes-Pages, Auguste Delpech, Henri Bernère, Georges Reynald, Eugène Peres, Paul Laffont, Joseph Rambaud
Sénateurs de l'Ariège sous la IVème République, de 1945 à 1959 : Aimé Molinié, Henri Assaillit, Jean Nayrou.
Sénateurs de l'Ariège sous la Vème République, de 1959 à nos jours : Jean Nayrou, Germain Authié, Jean-Pierre Bel, Alain Duran (depuis le 28/09/2014).

*Le bicamérisme (ou bicaméralisme) est un système d'organisation politique qui divise le Parlement en deux chambres distinctes, une chambre haute et une chambre basse.
**Un questeur est un membre du bureau d'une assemblée parlementaire chargé des problèmes d'administration intérieure de l'assemblée (établissement du budget, personnel, locaux, matériel). Son nom fait référence au rôle administratif et financier des questeurs de la République romaine.

Symphonie des saisons
dans nos villages autrefois...

(partie 2)

AUTOMNE

"Déjà le soir descend sur les feuillages ocres.
La brume est installée et les futaies frileuses regardent
Les villages d'où s'élèvent des panaches bleutés
Au loin, la première neige couronne déjà les sommets isolés". (1)

Bientôt le froid qui endort la nature va venir paralyser toute activité extérieure et il reste tant à faire...

Octobre était le temps des vendanges pour ceux qui possédaient une vigne. Le vin n'était certes pas un grand cru, mais s'il n'avait pas le don de griser, il assurait en principe la consommation personnelle des intéressés pour une année entière. L'âne ou le cheval était attelé et les coupeurs munis de couteaux ou de serpettes se dirigeaient vers les parcelles de vigne. La besogne ne durait pas longtemps pour ces modestes vignerons et ressemblait à un jour de fête. Il fallait cueillir délicatement le raisin, en trier les grains pour éliminer les plus tachés. Déposé dans un panier, le raisin était ensuite versé dans une hotte portée à dos d'homme et enfin versé dans les comportes.

Charriée à la ferme, la récolte était foulée à l'aide d'un pilon, à la main ou avec les pieds. Le moût ainsi obtenu était mis à fermenter avant d'être transvasé dans des tonneaux (demi-muids). Le marc résiduel porté au pressoir, il en sortait un liquide épais que l'on mêlait au vin mis en fûts. Après décantation, le vin arrivé à maturité serait filtré et mis en bouteilles.

Le ramassage des pommes de terre était lui aussi une étape importante de la vie aux champs. Une fois récoltées, elles étaient triées selon leur grosseur.

Les plus grosses étaient destinées à nourrir les familles, les autres feraient le bonheur des volailles et des cochons.

Pour ces derniers, des betteraves fourragères étaient mises en réserves pour la mauvaise saison. Pour les conserver elles étaient placées dans un trou profond de 1 m 50 environ, recouvert de paille et d'une planche de bois. Une fois cuites, elles pourraient figurer au menu des porcs à engraisser....

L'automne c'est aussi le temps des labours. Il fallait passer la herse destinée à aplanir la terre et à en briser les mottes. Le riche fumier était ensuite épandu à la main. Suivaient alors les semailles qui étaient faites manuellement à l'aide du semoir. Ce sac de jute, accroché autour du cou, du côté gauche pour que la main droite puisse venir y puiser le grain. Celui-ci était lancé à la volée à travers champs sur la terre soigneusement préparée à le recevoir.

Vendanges

Marcel Vidal et ses chèvres

HIVER

"Oh ! Sombres versants ! Soir de velours clouté d'argent !
Les monts glacés et vigilants tremblent aux miroirs transparents des lacs.
Japonaise, la lune brille et veille sur nos vallons scintillants de givre,
Les torrents bondissants d'écume, aux rochers coupants,
Se figent un moment, à l'hiver finissant". (1)

Si les travaux de la terre étaient achevés, il restait néanmoins maintes tâches à accomplir pour assurer la subsistance des familles durant la mauvaise saison.
C'est à cette période-là qu'étaient abattues les volailles, canards et oies qui allaient se transformer en confits, foies gras et autres délices conservés dans des pots de grès.
La fête traditionnelle du "cochon" était l'occasion de réjouissances liées à l'abondance de nourriture offerte par le malheureux, mais prolifique animal, lors de son sacrifice.
Il ne restait plus qu'à fabriquer la charcuterie savoureuse telle que saucissons, saucisses, boudins et jambons, sans oublier le pâté.
Les bœufs, les moutons et les chèvres ne quittaient plus l'étable ou la bergerie en hiver; Il fallait les nourrir grâce au foin récolté en été.
Durant l'hiver leur seule sortie vers l'abreuvoir du village, leur permettait de se désaltérer pendant que leur litière était changée.
Tous ces animaux étaient bien traités et soignés car ils apportaient la viande pour se nourrir mais aussi le lait pour ceux qui avaient des vaches. En outre, les chevaux et les ânes étaient d'une aide précieuse dans les travaux des champs lors des labours ou du hersage. Ils étaient également le seul moyen de locomotion pour se rendre à la foire du bourg voisin. Les hommes et les bêtes vivaient très proches les uns des autres et cette proximité était aussi une source de chaleur lors des longs hivers quand l'étable voisinait la pièce à vivre d'une ferme.

Ces quelques souvenirs d'un temps à la fois proche et lointain nous ont permis de raviver la nostalgie d'une époque révolue. Ils permettront à certains de se replonger dans leur propre passé ou celui de leurs parents. Pour les plus jeunes, il sera l'occasion de découvrir la vie rude mais fascinante de leurs aïeux d'où les plaisirs n'étaient pas exclus.

(1) Poème "Saisons d'Ariège" et texte de Josette Richard

Nous remercions Robert Corraze, Francis Delpont, Jean Paillole, J.Marc Canal et sa famille, et Roger Denjean qui ont contribué à la réalisation de cet article.

Le boudin

Récolte des pommes de terre

Rencontre insolite

Un peu de footing, c'est excellent pour la santé !
C'est ce qu'ont pensé Josette RICHARD et son amie, avant de se lancer sur le sentier menant au Camping de Mercus par une belle journée d'automne. Une surprise de taille les y attendait. Un énorme volatile se dandinait maladroitement au beau milieu du chemin. Quel est donc cet oiseau et que fait-il là? Blessé sans doute, il ne pouvait pas s'envoler et à l'approche des "sportives" il se contentait d'avancer sans manifester ni crainte ni agressivité.
Les agents chargés de l'écologie appelés à la rescousse pour le prendre en charge reconnurent un vautour. Mais l'oiseau comprit vite que sa liberté était menacée en voyant arriver ces nouvelles personnes décidées et surtout munies d'un grand carton! Il tenta

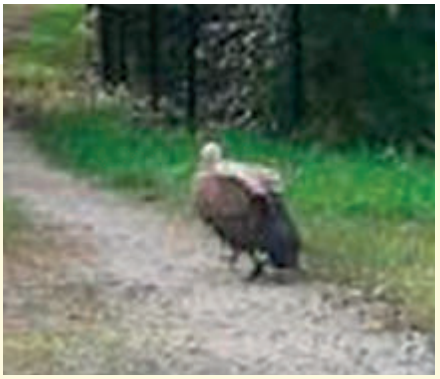

bien une fuite en déployant ses ailes impressionnantes mais vite rattrapé, il dû se laisser capturer. Il allait pouvoir faire l'objet d'études et de soins particuliers. Bonne chance l'oiseau !!
Les marcheuses, auxquelles deux autres dames de Mercus s'étaient jointes, allaient pouvoir continuer leur séance tout en commentant l'évènement.

Journées du patrimoine

Pour la 2ème année consécutive, l'église Saint Louis à Mercus a ouvert ses portes au public à l'occasion des "journées européennes du patrimoine".
Alain PFLIEGER, enfant de Garrabet et membre de l'association "Histoire du patrimoine tarasconnais", a commenté l'histoire de ce bâtiment classé monument historique depuis 1910. Les visiteurs, venus en nombre ont pu ainsi revivre le riche passé de ce bel édifice dont la partie la plus ancienne date de la fin du XIème siècle. Une remarquable façon de faire connaître l'histoire de notre commune.

le mot du maire

Commémorer le 11 novembre 1918 c'est accomplir notre devoir de mémoire vis-à-vis de tous ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la nation et de la démocratie.

Le 1er août 1914, tous les maires de France reçoivent un télégramme fixant la mobilisation au lendemain et le tocsin sonne dans les campagnes.

En Ariège, et dans nos villages, comme partout en France, c'est la mobilisation.

On affirme que la campagne sera courte et la victoire éclatante. Pourtant, celles et ceux qui accompagnent les maris, les pères et les fils jusqu'à la route ou jusqu'à la gare d'où ils vont partir pour le front, ne peuvent cacher leur angoisse.

En cette année 2014, année du centième anniversaire du début de la guerre 14/18, comme en témoignent les plaques apposées au pied des 2 monuments aux morts de la commune, la commémoration revêt un caractère particulier.

Aussi, les élèves de l'école d'Amplaing sous la direction de leur institutrice Bernadette VALERO ont tenu à participer activement à la cérémonie. Ce message fortifie, conforte la mémoire collective avec l'aide précieuse des parents qui ont permis à leurs enfants d'apporter leur contribution.

Je remercie sincèrement les enfants, leur institutrice et leurs parents qui contribuent ainsi à perpétuer un devoir de mémoire envers ceux qui ont risqué ou perdu leur vie pour défendre notre Patrie. Je remercie également les familles ARSEGUEL, DENJEAN, JAMMOT et AMIEL qui ont bien voulu nous confier les lettres écrites par leur aïeul, lues par les enfants au cours des 2 cérémonies commémoratives du 11 novembre dernier.

José LORENZO

Infos pratique

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ? Avant de vous déplacer téléphonez au 3966 "Allo Docteur". A partir de 20 h et toutes les nuits et jours fériés, un médecin vous écoute pour apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin : un conseil médical, un rendez-vous avec un médecin de garde, ou l'orientation vers un service d'urgence.
Communiqué de l'Agence Régionale de la Santé Midi-Pyrénées (ARS).

Les travaux

Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI)

Illuminations de Noël

Installation des illuminations de Noël

Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde

en vue

C'est Noël !

POUR LES AÎNÉS

Invités par le Maire, auquel s'étaient joints les membres du Conseil Municipal et du CCAS, le samedi 13 décembre les séniors ont passé un fort agréable après- midi. Après le chaleureux discours du Maire, ils ont partagé le succulent repas concocté et servi par Christophe et son équipe du Cathare. La bûche de Noël préparée par la Boulangerie Amiel, a régalé tout autant les convives.
Cadeaux, douceurs, bal musette, tout a été mis en œuvre afin que "la fête soit belle". Chacun a pu ainsi oublier durant quelques heures les tracas quotidiens.

POUR LES ENFANTS

- A l'école : les enfants, accompagnés par leurs institutrices, et l'équipe de l'ALAE, ont été accueillis par élus et parents d'élèves à l'occasion du traditionnel spectacle de Noël. Le Père Noël a été généreux : viennoiseries, chocolat chaud et jus de fruits ont été fort appréciés. Un après-midi récréatif fort réussi.
- A la cantine : le 18 décembre Carole et Adrien ont mis les "petits plats dans les grands" pour préparer le repas de Noël pour les enfants des écoles. Au menu : Assortiment de canapés, pommes boulangères, brochettes de dinde sauce forestière, clémentine et pour couronner le tout "dessert framboisé" et pétillant au jus de fruits.
- A la crèche, : cette année le Père Noël arrivé en calèche a amené les petits faire une promenade dans les alentours. Après la distribution de cadeaux, un goûter préparé par les mamans et le personnel a régalé les enfants.

La Vie Scolaire

AIDE AUX DEVOIRS

Mise en place en octobre dernier dans le cadre de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) l'activité "aide aux devoirs" remporte un vif succès.
Les séances sont dispensées par une équipe de 15 bénévoles qui se relaient trois fois par semaine en période scolaire. Les élèves volontaires retrouvent une partie de l'équipe dans une salle mise à leur disposition pour que les conditions soient propices au travail studieux.

Tout le monde y trouve son compte : les enfants qui peuvent rentrer chez eux "le cœur léger" après avoir fait tout ou partie de leurs devoirs de classe. Les parents, qui rentrant parfois tard le soir, estiment que cette initiative leur permet de partager d'autres moments avec leur progéniture et les bénévoles qui ont le plaisir d'apporter leur petite contribution à la réussite scolaire.
Enfants, parents, bénévoles, et autres intervenants, tous contribuent chacun à leur manière à la réussite de cette nouvelle activité. Nous les en remercions.

Commémoration

Le 11 novembre dernier, comme chaque année à pareille époque, deux cérémonies du souvenir se sont déroulées sur la commune. Cette année, ces cérémonies ont revêtu un caractère particulier : 2014 est l'année du centenaire du début de la guerre 14/18.

De nombreux habitants, parmi lesquels se trouvaient les représentants de la quasi-totalité des associations, étaient venus honorer la mémoire des enfants de la commune morts pour la France.

Patricia TESTA, 1ère adjointe au Maire a donné lecture du message de Khader HARIF, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Dans son discours lu par Josette RICHARD, Conseillère municipale, le Maire a rendu un vibrant hommage à ceux qui ont perdu ou risqué leur vie pour défendre notre Patrie. Les élèves de l'école d'Amplaing accompagnés de leur institutrice ont récité le poème "Liberté" de Paul ELUARD, cité les noms des victimes gravés sur les monuments aux morts, et lu des courriers adressés par Jean-Louis ARSEGUEL (habitant de Garrabet mobilisé), à sa fille. Ils ont interprété de façon remarquable l'Hymne Européen et la Marseillaise. Un moment d'émotion intense qui a rappelé aux plus âgés d'entre nous les commémorations d'antan.

Cette matinée du souvenir s'est clôturée par un vin d'honneur servi à la salle de la Mairie. Les enfants n'ont pas été oubliés, jus de fruits et friandises leur ont été offerts.

La Communauté de Communes du Pays de Tarascon

Comme le veut la réglementation, le Président doit transmettre le bilan d'activité N-1 de la Communauté de Communes aux délégués des 20 communes.

Allant au-delà de ces dispositions légales, Alain DURAN a pris l'habitude de venir, accompagné de ses Vice-Présidents et du personnel de la Communauté des Communes, à la rencontre de l'ensemble des élus du territoire, en organisant 4 réunions, une par vallée.

Celle de Mercus réunissait les communes de Mercus-Garrabet, Bompas, Arnave Cazenave-Serres -Allens.

Même si les élus avaient tous reçu le bilan, le Président est revenu sur l'ensemble des actions menées par l'intercommunalité en 7 grand chapitres :

- Informations générales et administratives
- Reversements aux Communes et Finances
- Comptes Administratifs
- Développement Economique
- Développement Touristique
- Politique Educative Locale
- Services à la personne

Le chapitre Politique Educative Locale a été présenté par Patricia TESTA, Vice-Présidente en charge de ces questions.

Des échanges ont suivi la présentation, notamment autour des questions de "l'application du droit des sols" (ex ATESAT, instruction des permis de construire...) soulevées par M. José LORZENZO, Maire de Mercus, ou encore sur l'évolution des Communautés de Communes, sur la création des Communautés d'Agglomération...argumentée par Alain DURAN.

En première partie, Alain LEPLUS Directeur de l'Office de Tourisme et Alain SUTRA Président du Syndicat Tourisme, avaient présenté l'étude "Destination Touristique de Proximité", relatant l'évolution positive du territoire en matière touristique mais aussi les points restant à travailler.

CRÈCHE

Le centre multi-accueil "les Coccinelles" géré par l'association "Loisirs Education et Citoyenneté" Grand Sud (LEC), a ouvert ses portes en 2008. Comme en témoigne la longue liste d'attente, la structure a atteint son rythme de croisière. Un agent technique assure l'entretien des locaux et 6 salariées employées à temps complet ou partiel encadrent les 22 enfants, (dont 11 domiciliés sur la commune), accueillis de façon régulière ou occasionnelle. Les plus grands bénéficient d'activités pratiquées sur place ou à l'extérieur : piscine, éveil musical (2 fois par mois), bibliothèque (1 fois par mois), ludothèque (1 fois par mois). En quelque sorte, la vie est belle chez "les Coccinelles".

Concours des **maisons fleuries**

L'édition 2014 a réuni 150 candidats. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le jeudi 20 novembre dernier au centre multimédia de Tarascon. Les lauréats sont récompensés par un diplôme accompagné d'un lot offert par les Serres d'Arnave et la Graineterie Lavigne à Tarascon.

La commune de Mercus-Garrabet a reçu le 1er prix dans la catégorie "Bâtiment et lieu public". Félicitations aux agents techniques chargés du fleurissement.

Six habitants de notre commune ont été primés :

- Cat. "Balcon et terrasse" : Sandra Maury, Amplaing (2ème prix)
- Cat. "décor floral en bordure de rue" :
  - Andrée Matéo, 1 place Guy Mocquet (3ème prix)
  - Jean Paul Guiu, Amplaing (5ème prix)
- Cat. "Jardin avec maison très visible de la rue" :
  - Claudine Amiel, 8 route d'Amplaing (2ème prix)
  - Alfred Dos Ramos, Garrabet (4ème prix)
  - Anne-Paula Lourenço, Amplaing (6ème prix)
  - Rueff Aline, Jarnat (9ème prix)

Bravo aux jardiniers et jardinières qui par leur savoir faire contribuent à l'embellissement de nos villages.

actus municipalité

Bibliothèque

A la recherche d'informations sur l'Europe, les enfants de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), accompagnés de 2 animateurs, sont venus à la bibliothèque. Durant les 3 visites effectuées en octobre, ils ont pu emprunter des documents susceptibles de leur apporter des précisions qui leur permettront d'étayer leurs connaissances sur les pays européens et leurs populations.
Le 2 décembre dernier, les enfants de l'école de Mercus, accompagnés de leurs institutrices, se sont rendus à la bibliothèque. Claudie COTS, bibliothécaire bénévole et Christophe LANOUX-BLANCO coordinateur du réseau de lecture du pays de Tarascon, ont animé cette visite placée sous le signe de Noël : contes, chants, .
Avant de reprendre le chemin de l'école, les élèves ont fait le plein d'ouvrages (romans, documentaires, BD,...) qu'ils pourront lire chez eux pendant les longues soirées hivernales.
En cette ère du numérique, on ne peut que se féliciter de ces initiatives qui tendent à familiariser les enfants avec la lecture autrement qu'au travers de l'outil informatique.

Halloween

Cette année encore, nos enfants n'ont pas failli à la tradition : ils ont fêté Halloween. Le soir du 31 octobre, ils ont sillonné les rues de nos villages affublés de déguisements tous plus terrifiants les uns que les autres, en quête de friandises. Charmés par ces gentils monstres gourmands, les habitants ont été très généreux. Sorcières, squelettes et fantômes se sont partagé leur butin dans la bonne humeur avant de se séparer en se donnant rendez-vous en 2015.
Merci aux enfants pour cette soirée d'épouvante organisée avec la complicité des parents.

asso infos

A.C.C.A

LE PREMIER CERF DE LOÏC

Nouvellement installé sur la commune, Loïc BEGUIN a rejoint l'équipe des chasseurs. Ironie du sort, lors d'une partie de chasse il a abattu, pas très loin de son domicile, un cerf sur le territoire d'Amplaing. Portant 8 cors, et âgée d'environ 4 ans, la bête affichait un poids de 143 kg. Joli coup de fusil pour Loïc dont c'était le premier trophée de ce genre.
Désormais, les riverains verront-ils pousser leurs légumes menacés par les cervidés ?

LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

Quelle saison exceptionnelle pour la pétanque mercusienne ! D'abord, ce fut la brillante participation au championnat de ligue promotion où notre équipe atteignait les demi-finales. Puis le championnat de France amena nos trois représentants Brice, Adrien et Angel du côté de Brive où ils ont figuré honorablement. Le championnat d'Ariège des clubs voyait nos deux formations se qualifier pour les phases finales. Si l'équipe 2 s'inclinait logiquement en 1/8° de finale, l'équipe fanion éliminait successivement le Haut-Salat, Laroque 2, Montesquieu-Avantès et s'offrait un billet pour la finale face à Laroque d'Olmes 1. Une rencontre fort disputée qui voyait les mercusiens prendre le large lors des tête-à-tête (10/2) et s'imposer définitivement lors de la dernière triplette (24/12). Le trophée de champion d'Ariège 3° division pouvait être brandi par le président capitaine Adrien en liesse. Mais on ne saurait s'arrêter en si bon chemin et sur leur lancée, nos sociétaires transcendés, avec l'appui de Gislaine, remportaient avec brio la coupe d'Ariège, première du nom, en triomphant de la valeureuse équipe de Caumont au bout du suspens.
Le challenge Bellevue disputé entre les licenciés du club a été remporté par José LOPEZ face à Eric LABATUT et fut prolongé autour de la table du Cathare pour clôturer une saison exceptionnelle.
Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau président Brice MORA élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale en lieu et place d'Adrien. Celui-ci a souhaité passer la main après de longues années de présidence au service du club mais reste toujours actif au sein de la pétanque mercusienne.

APEEMGA

Le bureau a été renouvelé cette année avec le départ des "anciennes" Sandrine FEREIRA et Marie-Pierre RIVEROLA qui ont grandement participé au développement et à la renommée de l'association des parents d'élèves. Nous les en remercions encore.
Le nouveau bureau se présente ainsi :
Présidente : Audrey DESENZANI
Présidente adjointe : Elodie MONLONG
Trésorière : Nathalie DUPUY
Secrétaire : Stéphanie DUPUY
Secrétaire adjointe : Laetitia CASTAING
Les projets et manifestations de l'association sont maintenus

- Le vide grenier du 30 novembre dernier qui s'est tenu à la salle polyvalente a remporté un vif succès. Il a réuni plus de 70 exposants et une foule innombrable de visiteurs.
- La fête de Noël des écoles, en partenariat avec la Mairie, et la participation des enseignantes, a été très appréciée .
- Le Loto qui se déroulera 1er Mars 2015 à la salle polyvalente de Mercus.
- Le carnaval des écoles dont la date n'a pas encore été fixée.
- La kermesse qui clôturera l'année scolaire, se tiendra le Samedi 27 Juin 2015 au communal d'AMPLAING.

Deux nouvelles actions : la vente de chocolats de Noël et les marchés de Noël (5 et 12 décembre, organisés avec l'ALAE) ont connu un franc succès.

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2014

- Estimations domaniales : dans le cadre de la pérennisation du cabinet médical et des commerces, le conseil municipal envisage de faire l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers. Les Services des Domaines, ont procédé à l'estimation de ces biens ainsi que de la maison Daniac.
- Local commercial : le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir pour le compte de la commune une maison d'habitation dans laquelle seront créés un local commercial et 2 appartements qui seront mis en location. Le financement se fera par un emprunt de 200 000 € sur 10 ans au taux fixe de 1,95%.
- Cabinet médical : d'après l'étude faite par le CAUE, la maison Daniac, n'est pas propice à l'installation d'un cabinet médical. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rechercher un autre lieu (terrain) afin d'y construire un bâtiment dans lequel pourraient être regroupés tous les professionnels médicaux et paramédicaux.
- Taxe d'aménagement : le conseil municipal à l'unanimité décide de reconduire la taxe d'aménagement et de passer au taux de 3 % à compter du janvier 2015. Cette taxe s'applique aux permis de construire et aux déclarations préalables.
- Commissions communales
  - Travaux : G. Florès donne le compte rendu de la dernière réunion de la commission.
  - Scolaire : après en avoir entendu le compte rendu fait par P. Testa, le conseil municipal valide les propositions faites par la commission concernant la fête de Noël des écoles.
- Le conseil municipal à l'unanimité accepte les décisions modificatives proposées par le Maire.
- Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à passer une convention avec l'Etat concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme.
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe - voté à l'unanimité.
- Questions diverses
  - Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un administré de Garrabet a saisi les services de la Préfecture suite à la mise en place du sens de circulation de la rue de la Rivière. Il précise que lesdits services, font part au plaignant dans un courrier (dont copie a été adressée à la Mairie) du bien fondé et de la conformité de ces mesures prises par le Maire.
  - Entretien des abords du plan d'eau : Le Conseil Municipal estime que la réponse effectuée par le Président de la Communauté des communes concernant le manque d'entretien de ces espaces, ne répond pas à la requête qui avait été formulée par courrier.
  - SCOT : le dossier d'enquête publique est à la disposition du public jusqu'au 31 octobre 2014.
  - Sécurité routière : des administrés ont signalé un problème de sécurité lié à la vitesse des automobilistes sur les traversées de Garrabet et d'Amplaing. Le Maire a chargé la "commission sécurité" de faire une étude sur les mesures à mettre en place pour remédier à cette situation.
  - Le tarif appliqué par l'entreprise Véolia bénéficiaire du marché du transport scolaire a subi une augmentation depuis la rentrée scolaire de septembre 2014.
  - Zone de Bari : la procédure de vente est en cours pour 8 parcelles.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2014

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :
  Le Maire rappelle la loi de sécurité civile d'août 2014 et l'obligation de préparer une mobilisation en cas d'évènements affectant la population. Il précise qu'il existe un document élaboré pour répertorier les risques existants sur la commune et la manière d'informer la population dans le cas où l'un d'entr'eux se produirait. Ce document, appelé DICRIM, est consultable en mairie les jours et heures d'ouverture du secrétariat.
  Il présente au Conseil Municipal le nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document sera transmis en Préfecture pour mise en application immédiate, il est consultable en mairie les jours et heures d'ouverture du secrétariat. Un document résumant le PCS sera établi et distribué aux administrés.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

- Sur proposition du Maire le conseil municipal à l'unanimité décide de faire une décision modificative pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- **Personnel :**
  - intégration d'un nouveau grade dans la grille du régime indemnitaire 2014 ;
  - versement d'une gratification à un agent non titulaire n'entrant pas dans le cadre du "régime indemnitaire des agents de la fonction publique" ;
  - création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe ;
  - création d'un poste occasionnel d'adjoint technique 2ème classe pour 2015 (pour pallier aux absences du personnel titulaire).

Voté à l'unanimité

- **Projet immobilier** : le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir pour le compte de la commune un terrain, propriété de Mr Constant, situé chemin de Yon à Mercus au prix de 27€/le m2.
- **Travaux :**
  - Aménagement de la rue du Fournil à Mercus : réunion d'information aux riverains le mercredi 3 décembre 2014 à la mairie. Le conseil municipal à l'unanimité décide de lancer l'appel d'offres qui permettra de retenir l'entreprise chargée de la réalisation des travaux.
  - Nettoyage en forêt par l'association VVM – réouverture de certaines pistes forestières.
  - Défense de la forêt contre l'Incendie : travaux en cours – une citerne reliée au réseau d'alimentation en eau, a été placée au lieu-dit "Brougues".
  - sécurité routière dans les traversées de villages d'Amplaing et Garrabet : une étude est en cours avec l'aide des services du Conseil Général, qui préconisent :
    . pour Amplaing : le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération, la mise en place de coussins berlinois et de panneaux lumineux
    . pour Garrabet : la mise en place de coussins berlinois et panneaux lumineux
    Le conseil municipal propose de mettre en place temporairement les solutions proposées afin d'en vérifier l'efficacité.
  - Afin de desservir une parcelle sur laquelle doit être construit un lotissement, il est nécessaire de réaliser un mur de soutènement en bordure du chemin d'accès.(chemin du Castagnès à Amplaing).
  - Le gérant de la Sté "Ariège Azimuth" souhaiterait que des panneaux indicatifs signalant le site soient posés sur la RD 618. Le Conseil Municipal émet des réserves.
  - Des barrières de protection seront posées en bordure d'une partie du chemin latéral à Garrabet.
  - Par souci d'hygiène, et afin de maintenir la propreté du site un bâtiment renfermant des "toilettes sèches" sera réalisé à "Brougues".
  - Un panneau d'affichage en bois sera posé à Croquié.
  - Salle polyvalente : le conseil municipal à l'unanimité décide de faire une demande de subvention auprès des services de l'Etat (DETR) pour réaliser l'isolation de ce bâtiment au niveau de la toiture.
  - Lavoirs : Une estimation a été chiffrée pour la réhabilitation des lavoirs situés à Jarnat, Mercus (Rue Gabriel Péri, chemin de La Caze, Route de Croquié) Montant de l'estimation : 30 000 € H.T.
- **Commision "scolaire" :** Patricia Testa donne le compte rendu des conseils d'écoles de Mercus et d'Amplaing
- **Dotations de l'Etat :** Le conseil municipal ne peut que constater une baisse importante dans la dotation globale de fonctionnement prévue pour 2015.
- SDCEA (Syndicat des Collectivités Electrifiées de l'Ariège) : Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par le Président du Syndicat, qui alerte les collectivités sur l'avenir incertain de cet organisme. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à adresser un courrier dans lequel il demandera le maintien du SDCEA.
- **Questions diverses :** les installations sanitaires situées dans les vestiaires ainsi que les robinets extérieurs de la salle polyvalente ont été détériorés. Le conseil municipal à l'unanimité décide que le montant des réparations sera déduit de la prochaine subvention versée à SPAM. Un courrier en ce sens a été adressé au Président de l'association.

Etat Civil

NAISSANCES

7 novembre 2014 : Ambre THERY
8 novembre 2014 : Johan HUGET

MARIAGE

8 novembre 2014 : Fahima EL MOUSSAOUI et Mohammed KAOU

DÉCÈS

31 octobre 2014 : Claude COURDIL
20 novembre 2014 : Pierre JOULIA
26 novembre 2014 : Roger DELRIEU

asso infos

LES MYRTILLES DE L'AYNAT

90 printemps cela se fête !!

Le 1er mercredi du mois d'octobre Monsieur Lucien DUPUY était à l'honneur et quelques uns de membres du Club de Myrtilles de l'Aynat s'étaient réunis pour célébrer avec lui cette journée importante. Des douceurs et quelques gentilles attentions, il n'en fallait pas plus pour que l'émotion gagne l'intéressé et tout le monde autour de lui.
Que de nombreuses années soient encore l'occasion pour lui, de recevoir ces témoignages d'amitié chaleureuse.

Moules frites

Ce plat originaire du Nord de la France ou même de Belgique n'a pas laissé indifférents les membres du Club des Myrtilles et ils l'ont encore prouvé en faisant honneur au repas du 12 octobre dernier. Servis à volonté sur les tables, ces coquillages cuisinés avec une succulente sauce et les frites dorées qui les accompagnaient ont fait les délices des convives.
Un peu de musique, beaucoup de gaîté et surtout, encore des bons moments passés ensemble !!

EF.SPAM (ENTENTE FOOTBALL SAINT PAUL-AUZAT-MERCUS)

A l'image du beau ciel BLEU et d'un bon gros soleil JAUNE, les SPAM ont brillé à domicile et ont pleinement réussi leur journée.
Roselyne RIU, adjointe au maire de Mercus, Jean-Jacques HERNANDEZ et Christian MILESI, représentants de la mairie de St Paul de Jarrat étaient invités au même titre que les sponsors (Maisons DaCunha, Ensales Funeraire et la boulangerie "Au Fourcat") pour la première réception à domicile des deux équipes séniors ... portant pour l'occasion les premiers maillots de l'histoire de l'Entente Footabll SPAM.
L'équipe réserve, malgré un premier pénalty arrêté par le poteau en début de match, a réussi sa rencontre contre le voisin FOIX 3, offrant même en fin de match la possibilité à leur libéro Philippe de marquer le 5ème but, contre un encaissé.
L'équipe fanion, aura montré sa volonté de s'imposer à domicile, en maintenant la pression toute la rencontre, poussant à la faute l'équipe de Lézat qui marquera contre son camp. Grace à ce résultat, le E.F.SPAM 1 garde sa première place dans leur championnat.
Le repas organisé avant le match par l'amicale des joueurs, aura permis d'affronter ces deux matches dans une ambiance détendue et amicale avant de rentrer petit à petit dans la concentration et la détermination.
Petits et grands, peuvent maintenant souffler un peu, le temps des vacances.

Pascal MARCAILLOU

AMICALE DES BOULES LA LYONNAISE

Le loto organisé début Novembre a remporté un vif succès. La qualité et la quantité des lots, a attiré beaucoup de monde. Pâtisseries confectionnées par les bénévoles, café et autres boissons servies pendant l'entracte ont régalé l'assistance. Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui ont assuré le succès de cette soirée.

animations

LOTOS

14 FEVRIER 2015
L'AMICALE DES BOULES
LA LYONNAISE

1ER MARS 2015
L'APEEMGA
ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES